

Vue de dessus



Axonométrie



Vue face entrée salle des sports



Vue face entrées salle des fêtes, vestiaire & office



Perspective coursive entrée réfectoire

	Architecture Sandra Pavia 20 rue de la République 49100 L'ANJOU Tel. 02 43 88 19 82 Email : sandrapavia@orange.fr	MAIRIE DE SALES 11 rue de la République 49100 SALES Tel. 02 43 88 19 30	Représentation de la commande et autorisation de la mise en œuvre des modifications de détail - sans caractère engageant Visuel 3D Projet Plan de Situation
	Date : 02/04/2024		

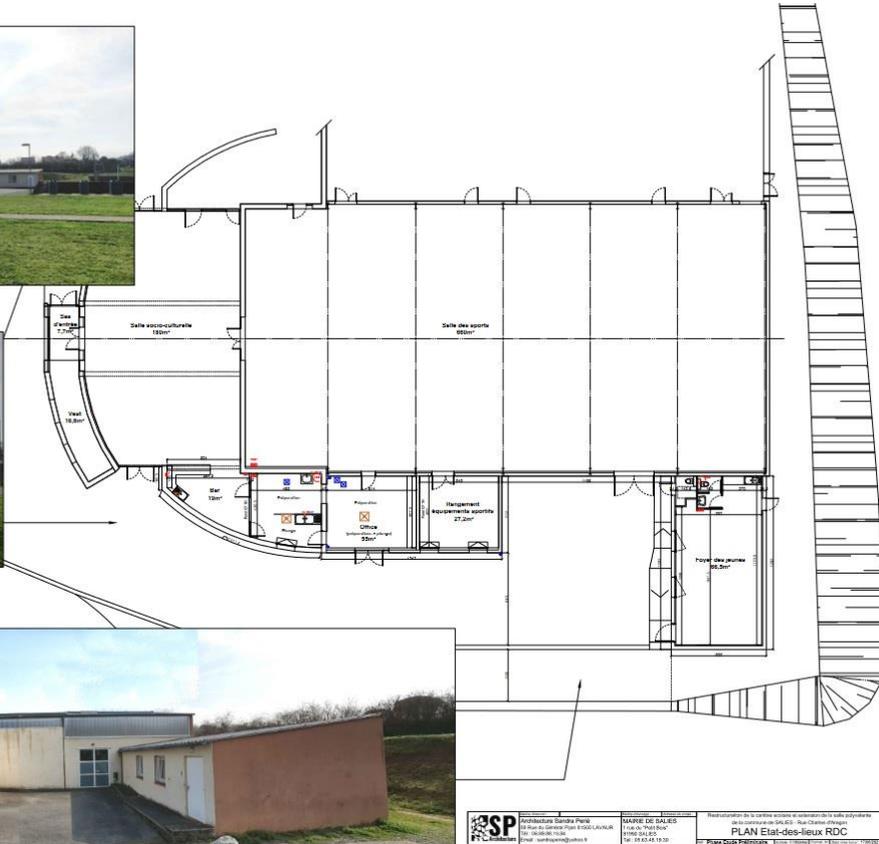


Panoramique d'ensemble vue depuis école



Vue accès salle des fêtes, office & foyer des jeunes

Panoramique d'ensemble vue de face



	Architecture Sandra Pavia 20 rue de la République 49100 L'ANJOU Tel. 02 43 88 19 82 Email : sandrapavia@orange.fr	MAIRIE DE SALES 11 rue de la République 49100 SALES Tel. 02 43 88 19 30	Représentation de la commande et autorisation de la mise en œuvre des modifications de détail - sans caractère engageant PLAN Etat-des-lieux RDC Plan de Situation
	Date : 02/04/2024		

Les cuisines sont prévues pour une préparation sur place à terme.

Les matériaux retenus sont éthiques et en lien avec les usages locaux (briques en terre cuite, brises lumière en bois, toit végétalisé léger et sans entretien pour améliorer l'inertie du bâtiment). Le projet vient « régulariser le volume de la salle » au niveau des façades et des toitures. L'entrée sera plus visible. Ce projet est à lier et à penser en parallèle avec celui de l'aménagement de la place devant la salle des fêtes et l'école.

Le projet d'aménagement de la cantine au sein de la salle polyvalente implique de repenser les espaces et notamment les rangements (l'espace des box de rangement est utilisé pour le réfectoire), l'organisation des événements et locations de la salle des fêtes et l'utilisation des espaces de préparation. Ceux-ci pourraient être déplacés dans les salles d'activités, elles-mêmes sous utilisées.

Le budget estimé est de 305 000 € HT sans équipement, et d'environ 400 000 € TTC avec équipement. Les subventions devraient pouvoir représenter 80% du montant total. Il faudra évaluer les besoins en Trésorerie et décider de faire un emprunt ou non. Vu les taux actuels, l'emprunt semble intéressant.

2. Subventions aux associations

Monsieur le Maire fait un point sur les subventions perçues par les associations ces 2 dernières années. Aucune subvention n'a été versée en 2020. Toutes les associations ont redémarré à ce jour. La question est de savoir comment les aider au mieux. Il est proposé de les accompagner dans cette reprise en accordant à chaque association de la commune une subvention de 500 € comme acte d'encouragement.

Il est proposé de reconduire la subvention à l'ADMR et à la Prévention routière pour leurs actions menées au village.

Association	Montant 2019	Montant 2020	Montant 2021
Animation et Culture Saliésoise (A.C.S.)	700	0	500
Olympique de Saliès (O.S.)	839 + (500 <i>exceptionnelle</i>)	0	500
Association des Parents d'Elèves (A.P.E.S.)	460	0	500
Bibliothèque « Atout Lire »	750	0	500
Amusicalement Vôtre	500	0	500
La Ronde des Chants	600	0	500
Les Clausous	500	0	500
Comité de jumelage		0	500
ADMR	220	0	220
Prévention Routière	46	0	50
Secours populaire	200	0	0
	4 815		4 270

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

DECIDENT d'octroyer au titre de l'exercice 2021 les subventions suivantes :

Animation et Culture Saliésoise (A.C.S.)	500
Olympique de Saliès (O.S.)	500
Association des Parents d'Elèves (A.P.E.S.)	500
Bibliothèque « Atout Lire »	500
Amusicalement Vôtre	500
La Ronde des Chants	500
Les Clausous	500
Comité de jumelage	500
ADMR	220
Prévention routière	50

APPROUVENT les ouvertures et virements de crédits suivant la liste ci-dessus.

3. Tarifs réservation des salles

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à une modification de la délibération prise par l'Assemblée Délibérante en date du 13 octobre 2014 (révision des tarifs).

En effet, suite à plusieurs demandes de salieçois, se pose la question de ne louer que les salles d'activités, pour des évènements plus modestes, à un tarif plus bas, si le calendrier des matches le permet.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette question.

Le Conseil Municipal :

Vu la délibération datée du 13 octobre 2014, portant révision des tarifs de location des salles communales et du matériel associé (tables et chaises) ;
Considérant la possibilité pour les Collectivités Territoriales de transformer les seuils et les tarifs des différents services municipaux ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à la l'unanimité :

PRECISE que les salles communales de SALIES ne sont louées qu'aux habitants et associations de Saliès ;

PRECISE que le Conseil Municipal devra être saisi pour toute demande de location présentant un caractère exceptionnel, et n'émanant pas d'un habitant ou d'une association de SALIES ;

APPROUVE les tarifs de location des salles communales de Saliès tels qu'annexés à la présente ;

ANNULE la délibération datée du 13 octobre 2014 ;

AJOUTE que ces tarifs sont applicables dès le **1^{er} octobre 2021**.

	HABITANTS SALIES (tarifs saison été*)	HABITANTS SALIES (tarifs saison hiver)
Salle rouge du samedi 12h00 au lundi 10h00	205,00 €	276,00 €
Salles d'activités du samedi 12h au lundi 10h00	100,00 €	120,00 €

***du 1^{er} juin au 20 septembre inclus**

LOCATION DES MATERIELS (hors des salles communales)

Location de tables et chaises réservée aux habitats de Saliès	GRATUITÉ
--	----------

	MONTANT des CAUTIONS
Ménage salle des fêtes	200,00 €
Dégâts éventuels salle des fêtes	750,00 €
Dégâts éventuels des matériels prêtés	200,00 €

CONDITIONS LOCATIONS SALLES COMMUNALES OU MATERIELS

- Tous les chèques versés dans le cadre de la location des salles communales de Saliès ou de la location des matériels devront obligatoirement être libellés au nom du **TRESOR PUBLIC**.
- Toutes personnes louant les salles communales de Saliès ou des matériels devront obligatoirement signer un **CONTRAT DE RÉSERVATION** pour tout type de manifestations locatives.

Questions diverses :

Commission communication

Un bulletin doit être sorti avant la fin de l'année, le site internet est en cours de modification. Les élus sont invités à envoyer des sujets pour le bulletin.

Projet d'aménagement autour de la salle des fêtes – réunion publique le jeudi 30 septembre 2021

Cantine scolaire : consultation en cours pour changement de fournisseur de repas

Sourcing avant lancement d'un marché.

3 sociétés ont été rencontrées : ansamble, API Restauration et la cuisine centrale d'Albi avec qui il serait possible de conclure une entente intercommunale. Il faut dans un second temps réunir le PEDT et aborder cette question avec les représentants des parents d'élèves.

Point budgétaire

Les dépenses inscrites au budget en investissement n'ont pas été réalisées. Un emprunt correspondant à un remboursement annuel de 25 000 € va prendre fin en 2024. Les capacités sont là pour faire un nouvel emprunt pour donner suite aux projets évoqués.

Séance levée à 22h30

Jean-François ROCHEDREUX

Jacky MIQUEL

Raymond CHAPPERT

Nathalie BRULANT

Bruno GASCON

Bruno LACHENAUD

Florence CABROL

Virginie GOURMANEL

Thierry VAREILLES

David FERRÉ